

Votations LACI et musée d'histoire

Révision de la loi sur le chômage (LACI)

Malgré le fait que l'ensemble des sondages donnait une large acceptation de la révision de la loi sur le chômage, celle-ci n'a été acceptée que par une faible majorité au niveau national (54%). La suisse romande et italienne, ainsi que Bâle Ville, ont néanmoins refusé de manière importante cette révision et joué la carte de la solidarité. Les grands centres urbains alémaniques n'ont pas pour leur part joué cette carte, affaiblissant par là-même le pacte social.

Cette révision lancera un nombre important de citoyens, déjà fragilisés, dans les filets de l'aide sociale, sans quasiment aucune chance de pouvoir s'en sortir avec la disparition notamment de la possibilité de cotiser lors des mesures de crises.

Bref, au vu de la cassure géographique, le Conseil fédéral se doit de prendre un arrêté urgent pour limiter la fracture sociale qui se dessine dans certaines régions périphériques, fortement touché par le chômage et la libéralisation du marché du travail.

Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds

Le musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds bénéficiera donc d'un assainissement et d'une muséographie à sa hauteur. En charge de la culture, notre camarade Jean-Pierre Veya a dû batailler ferme pour défendre leur projet. Il a pu bénéficier de la forte mobilisation qui a prévalu dans la Métropole horlogère pour soutenir ce projet, remis en question par l'UDC. Rappelons-le, l'histoire est la main qui montre le chemin.

Un grand merci donc à Daniel Musy, Francis Staehli et l'ensemble des personnes, des blogueurs et de la solidarité des collaborateurs des musées qui ont contribué à cette magnifique victoire!

Référendum lancé !

Au lendemain du vote du Grand Conseil d'offrir une nouvelle politique de diminution et d'exonération fiscale aux personnes morales, un journal lémanique titrait : « Neuchâtel, les entreprises auront leur eldorado! »

Eh bien,... pas sûr! Un collectif de citoyens a lancé le référendum pour casser cette loi scandaleuse, fruit d'un consensus nauséabond qui a tourné, lors de la dernière session, à l'avantage du parti libéral. Un représentant de ces derniers a d'ailleurs avoué que le parti socialiste (certains députés se sont néanmoins abstenus) avait bu le calis jusqu'à la lie.

Reste que ce référendum permettra, à n'en pas douter, d'alerter l'opinion publique sur les différents régimes (de plus en plus favorable) offerts aux (grosses) entreprises. Cette campagne de récolte de signatures s'annonce néanmoins difficile. Contrairement à la presse romande, certains journalistes de « L'Express » (M. Hofer,...), proches du parti libéral, nous ont confié leur volonté de ne pas couvrir la thématique. La récolte se fera par conséquent avant tout sur le terrain avec les militants et les citoyens.

Bref, le maintien des cadeaux fiscaux et la diminution de l'imposition des personnes morales ne sont tout simplement pas acceptables... pas dans cette situation, pas au nom de l'égalité fiscale!